

2012/4385 - Projet de dénomination "rue Sabine et Miron Zlatin" à Lyon 7e (Direction Déplacements Urbains) (BMO du 26/03/2012, p. 0664)

Rapporteur : M. TOURAIN Jean-Louis

M. TOURAIN Jean-Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme HAGUENAUER Evelyn, Adjointe : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, chers Collègues, comment ne pas ressentir une profonde émotion au moment d'évoquer, avec cette délibération, la mémoire des 44 enfants de la colonie d'Izieu et de leurs 7 éducateurs, raflée le 6 avril 1944.

Sabine et Miron Zlatin furent leurs éducateurs. Sabine Zlatin, juive polonaise, réfugiée avec son mari Miron à Montpellier, infirmière engagée volontaire à la Croix-Rouge, avait d'abord fondé les « homes » de Palavas-les-Flots et de Lodève. Elle avait été, à l'époque, aidée par l'œuvre de Secours aux Enfants, de l'Amitié chrétienne, de l'abbé Prévost et du père Chailler, mais aussi par le Préfet de la région, et deux membres de son cabinet.

C'est elle qui, après l'occupation de la zone Sud, organisa le départ des 17 enfants juifs pour Izieu, dans ce refuge que constituait alors sa colonie des enfants réfugiés de l'Hérault. « Ici, vous serez tranquilles ! », lui avait dit le Sous-Préfet de Belley, Pierre-Marcel Wiltzer. Dans cette maison, Sabine et Miron Zlatin accueillirent, du mois de mai 1943 au 6 avril 1944, plus d'une centaine d'enfants réfugiés de toute l'Europe.

Le 6 avril 1944, la Gestapo de Lyon, sous la direction de Klaus Barbie, procéda à l'arrestation des 44 enfants hébergés à cette période et de leurs 7 éducateurs. Les enfants étaient âgés de 4 ans et demi à 17 ans. 42 enfants et 5 adultes furent gazés à Auschwitz-Birkenau, 2 adolescents et Miron Zlatin, Directeur de la maison, furent fusillés en Estonie. Seule la monitrice, Léa Feldblum survécut, ainsi que Sabine Zlatin, qui n'était pas présente à Izieu au moment des faits.

Je rappelle que le mercredi 7 avril 2010, nous avons inauguré dans le 7^e arrondissement le jardin des 44 enfants d'Izieu, et aujourd'hui je suis heureuse que l'on rende hommage à Miron et Sabine Zlatin.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)